

enville

à **Frontignan la Peyrade**



Fusion des agglos
Aussi Thau dit...
Aussi Thau fait !



4

dossier

2

Entretien >
Pierre Bouldoire,
un putschiste ?

14

Services >
Bougeons
nos frontières !

26

Portrait >
Alain Marquina :
petit grain dans l'objectif

entretien

Le 14 mars, la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) de l'Hérault a validé le principe de fusion de Thau agglo et de la communauté de communes du nord du bassin de Thau (CCNBT) au 1^{er} janvier 2017. Au centre de cette actualité qui a fait couler beaucoup d'encre, Pierre Bouldoire, maire de Frontignan la Peyrade, revient sur cette date « historique ».

Vous aviez acté une fusion en 2020. Puis vous avez soutenu le projet du préfet pour un rapprochement en 2017. Pourquoi ?

Pierre Bouldoire : Nous souhaitions initialement pouvoir terminer les transferts de compétences obligatoires et les mutualisations de services. Cela est largement avancé et la loi NOTRe nous donne deux ans pour achever ces programmes d'actions. Alors pourquoi perdre encore trois ans ? De plus, le Préfet s'est engagé à nous verser 1 Md'€ de dotation supplémentaire si nous fusionnons dès 2017. Dans le contexte actuel, qui pourrait refuser cela ? Repousser de nouveau l'échéance n'a aucun sens.

Votre décision est apparue aux yeux de certains comme un revirement, voire un putsch politique !

PB : Nous nous sommes engagés devant les citoyens à réunir Thau agglo et la CCNBT, et c'est la première fois que

les deux conseils communautaires et les conseils municipaux des 14 communes sont tous d'accord sur un même périmètre de fusion. Jamais les conditions n'ont été aussi bonnes mais, après le 31 décembre 2016, la loi NOTRe ne sera plus obligatoire. On ne sait pas quelle sera alors la volonté de l'Etat et des élus. C'est à ce moment-là que je crains un véritable revirement. Et si cette fusion au 1^{er} janvier 2017 est un putsch, ce qui nécessite quand même du courage, la non fusion aurait été de la lâcheté.

Vous pensez que cette fusion pourrait de nouveau être remise en question ?

PB : C'est un risque à ne pas prendre, en tous cas. Depuis les créations des deux agglos, en 2000 pour la CCNBT et 2003 pour Thau agglo, il y a eu de nombreux projets de fusion, mais aucun n'a jamais abouti. Avant même ces créations, un rapprochement avait été envisagé, en 2000, entre le SIVOM,

ancêtre de Thau agglo, et le SIVU, ancêtre de la CCNBT. Il y a aussi eu des projets de fusion entre Thau agglo, la CCNBT et Hérault Méditerranée, entre la CCNBT et Montpellier Agglo, qui a également souhaité fusionner avec Thau agglo. Dans ces deux derniers cas, le bassin de Thau aurait tout simplement été séparé en deux !

Quel est le principal intérêt de cette fusion ?

PB : Il y a trois intérêts majeurs. Le premier est de supprimer des limites administratives incompréhensibles pour les habitants d'un même territoire. Il suffit de monter en haut de la Gardiole pour voir le pays de Thau. Le deuxième, c'est que cette future agglomération avec ses 124 000 habitants sera la deuxième agglo de l'Hérault, après celle de la Métropole de Montpellier et devant celle de Béziers. Ce poids démographique nous permettra d'être mieux entendus de l'Etat et des autres collectivités. La

troisième, c'est que tous les élus vont pouvoir travailler ensemble et dans la même direction.

Mais Thau agglo et la CCNBT travaillent déjà ensemble au sein du syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT), qui a défini notamment le schéma de cohérence territorial (Scot).

PB : La nouvelle agglo va s'emparer de ce document d'urbanisme pour déterminer un projet de territoire plus cohérent à l'échelle de toutes les communes. Il faut par exemple une grande politique communautaire du logement, mieux contrôler l'étalement urbain et lutter contre l'habitat indigne, construire des logements sociaux et des structures d'hébergement adaptées. Actuellement, il existe des inégalités inacceptables, par exemple concernant la prise en charge des personnes âgées, qui peuvent restées vivre chez elles beaucoup plus longtemps à Frontignan la Peyrade que dans



« La fusion des deux agglos n'est ni plus ni moins que la parole des élus à l'épreuve des faits. »

de nombreuses autres communes. Les deux agglos proposent également des services à des communes qui ne sont pas sur leur périmètre : le centre de tri Oïkos (CCNBT) reçoit aussi des déchets des communes de Thau agglo ; Gigean et Balaruc-le-Vieux bénéficient de la compétence «entretien des ruisseaux» de la CCNBT ; Poussan et Bouzigues sont rattachées à la station d'épuration des Eaux Blanches de Thau agglo. En fait, nous vivons une relation amoureuse, mais «cachée» depuis longtemps. Il faut officialiser !

Le SMBT doit disparaître ?

PB : La loi NOTRe vise à réduire le nombre de syndicats intercommunaux. Mais le SMBT peut perdurer et se renforcer en concentrant son action sur la préservation des lagunes, sa mission essentielle depuis sa création en 2005.

Vous êtes d'ailleurs particulièrement sensible à la préservation des espaces naturels. Fusionner les deux agglos la renforcera-t-elle réellement ?

PB : La CCNBT a développé un savoir faire remarquable en matière de préservation environnementale. Il ne s'agit pas seulement de partager des compétences. Ils ont un état d'esprit qui peut infuser au sein d'une grande agglo. Nous sommes tous responsables du devenir de nos espaces naturels exceptionnels. Nous mettons tous en place des dispositifs et des programmes pour les protéger et les mettre en valeur. Mais de plus en plus d'utilisateurs et de pression les menacent. On doit donc s'y mettre tous ensemble pour garantir leur avenir, pour éviter qu'ils ne se fassent grignoter petit à petit. Et pourquoi désormais ne pas aussi intégrer Fabrègues pour mieux pro-

téger la Gardiole, ou encore Pomerols, Florensac et Pinet, qui ont leur place au sein de la véritable agglo du bassin de Thau ?

Quels sont pour vous les domaines d'intervention prioritaires des deux agglos réunies ?

PB : Cette agglo permettra de mener une politique plus efficace pour le développement économique, l'emploi et la formation, mais aussi pour le transport sur tout le bassin de Thau. En matière de formation par exemple, la plupart des organismes sont sur Sète et Frontignan la Peyrade. Il n'y en a que deux à Mèze. De plus, un habitant s'il habite à Villeveyrac a beaucoup plus de difficulté de se déplacer pour travailler que s'il vit dans une commune de Thau agglo, mieux desservie par les transports en commun. C'est une injustice à rayer de notre carte.

Le but est donc d'offrir la même qualité de services aux 124 000 habitants du bassin ?

PB : C'est exactement cela. C'est établir une trame de transports urbains sur tout le territoire. C'est aussi penser la création de grands équipements à son échelle. Ainsi, il n'y aura pas demain les grandes piscines de Frontignan la Peyrade et de Gigean, mais des piscines pour les habitants de toutes les communes environnantes, ce qui peut impliquer par exemple de revoir leurs dimensions. De même, le port de la région a besoin d'une base arrière, mais il est autant celui de Sète et de Frontignan que des 12 autres communes du bassin de Thau. Je pense qu'en gardant cela à l'esprit, on peut plus facilement trouver un terrain d'entente sur le territoire qu'un terrain de discorde, comme à Poussan, où l'hinterland, aujourd'hui appelé parc écologistique, est loin de faire l'unanimité.

Cela signifie que des débats vont reprendre ?

PB : La fusion des deux agglos n'est ni plus ni moins que la parole des élus à l'épreuve des faits et peu importe de savoir qui sera le président. Nous allons mettre en commun nos singularités, non pas pour uniformiser le bassin de Thau, mais pour construire ensemble un territoire de clarté et d'équité. Et quand un élu de l'une de nos quatorze communes sera interpellé par un habitant, il ne pourra pas dire « ça, ce n'est pas nous, c'est Thau agglo, ou la CCNBT ou le SMBT. » Tous les élus seront enfin responsables du devenir d'un même territoire.

dossier



La fusion de Thau agglo et de la CCNBT, au 1^{er} janvier 2017, réunit les 14 communes d'un territoire caractérisé par une unité géographique et une histoire partagée depuis toujours par ses habitants.

Aussi Thau dit...

Aussi Thau fait !



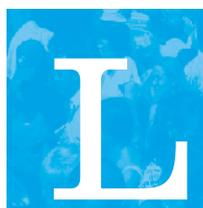
CCNBT

Communauté de communes du nord du bassin de Thau

6 communes, 26 000 habitants
41 Md'€ de budget en 2016
(dont 14 Md'€ d'investissement)
1 000 € de dette par habitant
2 Md'€ de dotation globale de fonctionnement (DGF)
(900 000 € de DGF en moins sur 2015-2017)

Thau agglo

8 communes, 98 000 habitants
132 Md'€ de budget en 2016
(dont 45 Md'€ d'investissement)
47 € de dette par habitant
10 Md'€ de dotation globale de fonctionnement (DGF)
(4,7 Md'€ de DGF en moins sur 2015-2017)



Le 14 mars dernier, la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) de l'Hérault a validé le projet du préfet, Pierre Pouëssel, qui permet une fusion de Thau agglo et de la communauté de communes du nord du bassin de Thau (CCNBT), dès 2017. Ce rapprochement supprime des limites administratives qui n'avaient aucun sens pour les habitants d'un même territoire, qui s'approprie pleinement son avenir après plusieurs projets de fusion envisagés depuis 16 ans, parfois à 2 ou à 3 et dont certains auraient pu le diviser entre Hérault Méditerranée et Montpellier agglo.

Cette union naturelle se concrétise enfin, grâce à la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). Promulguée en 2015, elle donne plus d'envergure aux collectivités territoriales et redéfinit

clairement leurs compétences, afin d'améliorer l'efficacité de l'action publique et de réaliser des économies de gestion par une meilleure lisibilité

des moyens de financement, ou encore par une diminution du nombre de syndicats intercommunaux et d'élus.

Ainsi, il y aura 50 à 62 délégués communaux au sein de la grande agglo, contre 75 répartis aujourd'hui entre Thau agglo et la CCNBT. Ensemble, ils pourront unir des moyens d'action et des compétences complémentaires pour un aménagement harmonieux du territoire de 14 communes, des services de qualité partagés par 124

000 habitants et des solutions efficaces et durables face aux grands enjeux de développement, tout particulièrement dans les domaines de l'économie et de l'emploi, de la mobilité et des transports, ainsi que de la protection des espaces naturels.

« Il est enfin temps de réunir les agglos du bassin de Thau pour préparer l'avenir d'un même territoire de vie. »

Pierre Bouloire,
maire de
Frontignan
la Peyrade,
1^{er} vice-président
et délégué aux solidarités
territoriales du Conseil
départemental de l'Hérault,
vice-président et délégué à
l'aménagement de l'espace
communautaire de Thau agglo.



Une terre d'emplois

Le bassin de Thau doit être le terrain de développement de toutes les filières économiques, un espace fédérateur capable également d'accueillir les entreprises nouvelles pour soutenir l'emploi et la formation.



L'atout viticole

La viticulture occupe 47 % de l'espace agricole du territoire de Thau, soit 5 900 hectares dont 1 600 classés en Appellation d'origine protégée (AOP).



L'aquaculture au centre du bassin

Avec 10 000 tonnes de coquillages produits chaque année, 600 producteurs du bassin de Thau assurent 10 % de la production nationale et génèrent 4 000 emplois directs et indirects.



La pêche est notre richesse

Thoniers, chalutiers, petits métiers : la flotte de pêche du pays de Thau est la 2^e au niveau national et représente près de 50 % de la pêche française en Méditerranée, générant 4 500 emplois directs et indirects.



31 ZAE en devenir

Thau agglomération a engagé 14 Md'€ de travaux pour valoriser ses 18 zones d'activités économiques (370 entreprises pour 3 400 emplois), mais ne peut les étendre au-delà des 182 hectares occupés, alors que la CCNBT manque de moyens financiers pour valoriser ses 13 ZAE et équiper des terrains disponibles.

« Nous travaillons déjà sur le territoire des deux intercommunalités, mais la fusion nous permettra de n'avoir qu'un seul interlocuteur alors qu'aujourd'hui, il y a Thau agglomération d'un côté et les communes de la CCNBT de l'autre. De plus, il faut rationaliser le montant des subventions versées à la MLIJ pour l'insertion de tous les jeunes du bassin. Or, aujourd'hui Thau agglomération verse 4 € par habitant, tandis que les communes de la CCNBT versent 1,25 à 1,50 €. »

Bruno Galan
directeur de la Mission locale d'insertion des jeunes du Bassin de Thau (MLIJ)



Thau agglomération et la CCNBT ont en commun un espace économique fondé sur une agriculture mise en relief par la viticulture, des activités maritimes et lacustres bien ancrées, des entreprises industrielles, artisanales, commerçantes et de services, ainsi que sur une offre touristique très diversifiée.

Leur fusion pourra mobiliser des moyens pour impulser un nouvel élan à ces activités, améliorer les infrastructures, soutenir les initiatives et l'innovation, mettre en place des financements, des dispositifs de conseil et d'appui techniques pour les professionnels. Elle pourra aussi favoriser le regroupement des entreprises,

devenir leur interlocuteur privilégié auprès des institutions et collectivités, leur offrir un lieu d'échanges pour leur permettre de capitaliser sur les valeurs ajoutées de chacune d'elles. Ce territoire les réunira et sera également la vitrine de leurs savoir-faire, à l'instar du label Vignobles et découvertes qui fait déjà du pays de Thau la 1^{ère} destination œnotouristique de l'Hérault, avec 52 professionnels des domaines viticoles, conchylicole et touristiques partenaires, qui en bénéficient. Regrouper les filières, leur donner les moyens d'innover mais aussi attirer les entreprises nouvelles sont les clés d'une économie de bassin performante car plus cohérente.



Un espace en **mouvement**

La circulation des personnes et des marchandises est au cœur du rapprochement entre les 14 communes du bassin de Thau, qui doit offrir à tous les habitants des moyens de déplacement adaptés à leurs besoins.

Chaque jour, près de 400 000 déplacements s'effectuent sur le bassin de Thau, dont deux tiers en voiture. L'été, cette circulation va jusqu'à doubler et le Schéma de cohérence territoriale (Scot) défini par le Syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT), dont l'objectif est d'organiser les politiques publiques de l'habitat, du transport, du développement économique et de l'environnement à l'échelle du territoire, prévoit 40 000 habitants de plus en 2030.

Comme le préconise le Scot, il est impératif de développer les transports en commun et les modes de déplacements doux, avec des pistes cyclables et des cheminements piétons, dans un objectif d'économie d'énergie et de développement durable. Mais force est de constater qu'à ce jour il existe de fortes iniquités en matière de transports collectifs notamment, selon que l'on habite à Villeveyrac ou Sète.

Une grande agglo aura les moyens d'apporter le service des transports

publics sur les communes du nord du bassin, en complément de celui d'Hérault Transport, pour permettre aux habitants de travailler, d'étudier, de faire leurs courses, de prendre le train, de se divertir ou simplement de se voir où ils veulent.

Représentant 124 000 habitants, elle aura aussi la capacité de mieux négocier avec l'Etat, la Région, le Département ou encore la SNCF pour structurer un réseau de déplacements cohérent entre les communes, les pôles d'emplois et de services.

Elle pourra également mieux hiérarchiser les flux, en adaptant les conditions de circulation à chaque usage, mieux relier les zones d'activités économiques et commerciales, limiter le transit excessif de marchandises, notamment sur la RD613 entre Poussan et Mèze, ou les détourner des centres urbains par la création de voies de contournement.



Le grand port de 14 communes

Transféré à la Région en 2007, le port de Sète-Frontignan, c'est 3,3 M de tonnes de marchandises en transit, 180 000 passagers, 2850 tonnes de produits de la mer vendus à la criée et 2 000 emplois directs et indirects, en 2014. Pôle d'échange à l'échelle mondiale, relié aux réseaux autoroutiers, ferrés et au canal du Rhône, il a besoin d'une zone dédiée à la logistique, sur un site desservi par des liaisons de transport, nécessairement créée en concertation avec les 14 communes.





Un écrin naturel unique



Des brigades vertes à déployer

La brigade des gardes champêtres de la CCNBT, qui patrouille jour et nuit pour lutter contre les pollutions (dépôts sauvages, écobuage, surveillance des cours d'eau et rivages de l'étang de Thau...), est un exemple à suivre.



Le recyclage à développer

Le centre de tri Oïkos de la CCNBT, qui revalorise près de 6 500 tonnes de déchets par an, ouvre la voie du recyclage de pointe.



L'éco-tourisme promu partout

Balnéaire, de terroir, vert, fluvial et thermal (avec la 1^{ère} station de France à Balaruc-les-Bains), le tourisme est un atout économique majeur dont le développement ne peut que bénéficier de la fusion des agglos, qui garantira un développement durable, cohérent et respectueux de la qualité des espaces naturels.

« Depuis 1991, le Festival de Thau concentre les énergies pour faire partager la beauté des paysages et la culture faite de singularités du bassin, qu'il ouvre sur le monde par des escales musicales à travers les communes, associées à un engagement fort pour la préservation des espaces naturels et la cohésion sociale. La rencontre et l'échange ont façonné un territoire unique et j'espère que la fusion de ses deux agglos les renforcera. »

Monique Teyssier, présidente du Festival de Thau

Mer, étangs, vignes, bois et garrigues : l'environnement naturel du pays de Thau est si remarquable qu'il est menacé par l'attrait qu'il suscite. Les deux agglos réunies sauront mieux garantir son avenir.

Avec 30 kilomètres de façade maritime et un bassin versant de 42 000 hectares, un étang de 7 500 hectares qui recèle une biodiversité 10 fois supérieure à celle des autres lagunes languedociennes, des joyaux comme la Gardiole et 15 000 hectares classés en site Natura 2000 par l'Union européenne en raison de leur caractère remarquable, le bassin de Thau séduit. L'essor démographique qui le menace doit être maîtrisé. Mais seule une politique consacrée à la protection de l'environnement menée par les deux agglos réunies pourra apporter des solutions efficaces et pérennes. Au sein du SMBT, elles travaillent déjà

ensemble pour une approche globale d'organisation du territoire portée par le Contrat de gestion intégré, pour la mise en place du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE), ou encore dans le cadre du dispositif Vigithau, qui veille sur la lagune. Mais la multiplicité des actions menées sur le terrain les affaiblit. En matière d'assainissement collectif ou concernant l'établissement de schémas directeurs de gestion des eaux pluviales, les 14 communes ne sont pas au même niveau. Or il convient qu'elles travaillent ensemble. Au 1^{er} janvier 2018, l'entretien des cours d'eau et des ouvrages de protection sera aussi confié aux agglos par la compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), qui implique des investissements importants. Une grande agglo aura plus de moyens financiers et de ressources humaines qualifiées pour protéger l'environnement.

c'est arrivé

Retrouvez tous les mois quelques moments forts de la ville en vie. D'autres images sont à découvrir sur Internet

www.ville-frontignan.fr

Mars



Solidarité

Le 5, les bénévoles de l'association des paralysés de France (APF) ont lancé, sur le marché, la traditionnelle **opération brioches** qui permet de récolter des fonds au profit des personnes en situation de handicap.



Week-end littéraire

Avec **le salon du livre et des auteurs régionaux** proposé, **le 5**, par l'association les Auteurs au soleil et **le salon du livre ancien et moderne**, organisé **le 6**, par les Compagnons du livre, la salle de l'Aire s'est mise à la page tout un week-end pour accueillir lecteurs et visiteurs, dont les élus Michel Sala, Michel Arrouy et David Jardon.



Un espace pour les jeunes

C'est en présence du maire, Pierre Bouldoire, entouré de très nombreux élus de la Ville, dont Youcef El Amri, maire-adjoint délégué à la jeunesse, de ceux du CMJ et du 1^{er} vice-président du conseil d'administration de la CAF, Alain Rota, que le nouvel **espace Kifo** a été inauguré, **le 5**, avenue des Carrières, après 47 000 € de travaux de rénovation et 14 000 € d'équipements.



Égales en droits

Le 8, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le maire Pierre Bouldoire et Pascale Grégogna, élue déléguée à l'égalité des chances, au droit des femmes et à la laïcité, ont signé **la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale**. Un engagement qui sera concrétisé par un plan d'actions.



Muska Spritz et Petit Grain

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, la Ville et Forum Œnologie ont organisé, **le 8**, le 3^e rendez-vous du Club Muscat au Papa Doble, à Montpellier. Près de 100 personnes ont ainsi pu découvrir les **2 cocktails à base de muscat de Frontignan**, composés par le propriétaire des lieux, Julien Escot, champion du monde de cocktails.



Des lucioles en Gardiole

Plus de 250 coureurs étaient au départ, **le 12**, une course à pied nocturne organisée dans le m



Dis-moi dix mots

Plus de 1600 enfants et adultes ont participé au concours de poésie et d'écriture, organisé par la Société laïque de lecture, en partenariat avec l'association culturelle et laïque frontignanaise et l'association Vivre la terre, à l'occasion de **la semaine de la langue française et de la francophonie**. **Le 18**, les lauréats ont reçu leurs prix des mains de David Jardon, élu délégué aux festivités et aux joutes, poétiques en l'occurrence !

Commémoration

Le 19, le 54^e anniversaire du cessez-le-feu qui mit fin à la guerre d'Algérie, au lendemain de la signature des accords d'Évian, a rassemblé le maire Pierre Bouldoire, le député Christian Assaf, les élus frontignonais dont Jean-Louis Patry, élu en charge du devoir de mémoire et aux cérémonies patriotiques, ceux du conseil municipal des jeunes, les associations d'anciens combattants, la police municipale et les habitants de la commune autour de la stèle de la rue de la Raffinerie.





de la **5^e édition du trail des lucioles**,
massif de la Gardiole par le Tri-run Frontignan.



Trouver la bonne orientation

Professionnels et représentants d'établissements scolaires et de formation étaient réunis à la salle de l'Aire, **le 21**, pour accueillir et conseiller quelques 300 collégiens de 4^e et 3^e, à l'occasion du **2^e salon des métiers et formations**, organisé par la Ville, les collèges les Deux Pins et Simone-de-Beauvoir, le lycée Maurice-Clavel et le Centre d'information et d'orientation de Sète (CIO), en présence de Claudie Minguez, 1^{ère} adjointe déléguée à l'éducation et à la parentalité, et Youcef El Amri, adjoint délégué à la jeunesse.



Rencontre avec Gérard Noiriel

L'éminent historien de l'immigration Gérard Noiriel, auteur du livre dont s'est inspiré Roschdy Zem pour réaliser **le film *Chocolat***, projeté **le 22** au CinéMistral, est venu débattre avec le public, auquel il a offert une séance de dédicace, en présence de Michel Sala, élu délégué au patrimoine.

Inspirations asiatiques

Le 25, salle Jean-Claude Izzo, David Jardon, conseiller municipal délégué aux festivités et aux joutes, a ouvert l'exposition des lauréats du **Prix de la Ville**, Aurélia Gritte et Yvon Nogier, réunis lors du Salon des artistes de Thau 2015. Une exposition organisée par l'Association culturelle et laïque frontignanaise, en partenariat avec la Ville, aux couleurs des laques contemporaines réalisées dans la pure tradition asiatique par la peintre, associées aux étranges figurines et temples en raku du sculpteur.



Traditions pascales

Organisée **le 27**, par le Club taurin Lou Senglié, les boulangers de la commune et la Ville, **la 11^e fête de la Miquette** a attiré la foule sur le parvis de l'église, pour le traditionnel partage de la brioche à l'anis de Frontignan la Peyrade, dégustée par de nombreux élus dont David Jardon, délégué aux festivités, et Kelvine Gouvernayre, chargée du commerce, de l'artisanat et de l'oénotourisme.



Deux terrains de chasse

Parc Victor-Hugo, le matin, place Gabriel-Péri à la Peyrade, l'après midi, **les chasses aux oeufs de Pâques**, organisées par le Comité des fêtes, **le 28**, ont attiré des centaines d'enfants et réjoui autant leurs parents que Claudie Minguez, 1^{ère} adjointe déléguée à l'éducation et à la parentalité.



Réunion publique à très haut débit

Très haut débit avec la fibre optique, services municipaux en ligne, accès Internet ou encore démocratie numérique... autant de sujets qui ont été évoqués lors de la **réunion publique Frontign@ la Peyrade, connectez-vous !** organisée **le 31**, salle de l'Aire, en présence du maire Pierre Bouldoire, de Michel Sala, élu délégué aux nouvelles technologies, de Laurent Gras, directeur du projet très haut débit du Département de l'Hérault et de Tony Zagaroli, responsable d'Orange.

Avril



Moissons d'avril

C'est en présence du maire Pierre Bouldoire, de nombreux élus et d'une foule compacte, que **le musée municipal a rouvert ses portes, le 1^{er}**, après une importante opération de restauration de sa toiture et de sa charpente, avec une nouvelle scénographie qui mêle bornes numériques et témoignages archéologiques issus des fouilles sous-marines menées aux Aresquiers, ou encore objets de mémoire pour une histoire de la vigne et du vin, du salin et de la tradition des joutes.



Théâtre à tous les étages

À l'occasion du spectacle de théâtre burlesque de la Cie l'Awantura, **Les Voisins**, programmé, **le 2**, dans le cadre de la saison culturelle de la Ville au centre culturel François-Villon, plus de 60 personnes ont aussi apprécié l'intervention de la **Cie Ah bon !** et la prestation d'une dizaine de bénéficiaires de l'épicerie sociale et solidaire, issue d'un atelier animé par le comédien Thomas Andro.

Duran, vos papiers !

Accueilli par la 1^{ère} adjointe Claudie Minguez au centre culturel François-Villon, l'inclassable artiste peintre musicien Marc Duran a dévoilé, **le 6**, **son exposition de papiers**, avec dessins, collages, pastels, gouaches ou encore créations au stylo réalisés sur du papier de récupération. **Le 26**, il a aussi animé son atelier ouvert à tous, **Découverte de la technique de l'artiste brut Marc Duran**.





Concertation douce

Le 7, lors de la **9^e réunion du comité de pilotage du Plan local de déplacement doux (PLDD)** de la Ville, ses membres ont abordé les aménagements réalisés ou prévus pour assurer la sécurité des piétons et des cyclistes, qui est prise en compte dans tous les programmes de voirie et nécessite des investissements bien supérieurs aux 50 000 € consacrés chaque année au PLDD. En 2015, 250 000 € ont notamment été alloués à la création du cheminement piéton et cyclable du Chemin des Près Saint-Martin. Pour 2016-2017, d'importants travaux concerneront les rues des Airoles, Emile-Zola ou encore Jean-Jaurès.



Le salon des amateurs d'art

Le 9, plus de 200 personnes étaient au vernissage du **26^e salon des artistes de Thau**, organisé à la salle de l'Aire par l'Association culturelle et laïque frontignanaise, pour admirer plus de 250 œuvres de 70 artistes, aux côtés de nombreux élus dont David Jardon, délégué aux festivités, des invités d'honneur Michel Cacace (artisan colleur) et Bernard Tissière (sculpteur sur bois), ainsi que du graffeur frontignanaise Damien Gouasmi, alias Secto. Marc Friedrich et Jean-Claude Ginestet ont remporté le Prix de la Ville avec une semaine d'exposition en 2017, à la salle Izzo.

Deux sourires en deux ans !

Seule commune de l'Hérault labellisée Commerce de proximité dans la Ville, Frontignan la Peyrade a décroché **un 2^e sourire**, le **11**, pour les actions qu'elle mène avec les commerçants. Parmi les 220 participants réunis au sommet de la Tour Eiffel,

Kelvine Gouvernayre, élue déléguée à l'économie, au commerce, à l'artisanat et à l'œnotourisme, s'est vue remettre ce sourire de plus des mains d'Hervé Lemainque, président de la Journée nationale du commerce de proximité.



Escale de luxe

Le 16, **20 catamarans** de 400 000 à plus d'un million d'euros chacun, arrivés par cargo d'Afrique du Sud, sont partis rejoindre le salon des multicoques de la Grande-Motte, après une escale de 18 jours au port de plaisance de Frontignan qui, entre bon classement de ses installations, multiplication des régates et future extension de ses installations s'affirme comme une étape incontournable en Méditerranée.



L'élégance solidaire

Du 19 au 23, la **grande braderie de printemps-été du Secours populaire**, organisée à la salle Izzo, proposait vêtements, linge de maison ou encore bibelots, neufs ou d'occasion, mais toujours à petits prix.

services

Le 13 mai, Frontignan la Peyrade a créé l'événement à la salle de l'Aire avec une grande journée d'information et d'animations pour **fêter l'Europe** et promouvoir la mobilité internationale, tout particulièrement auprès des jeunes.

Bougeons nos frontières!



Seule commune du bassin de Thau à posséder un service dédié et agréé à la mobilité internationale, qui mène tout au long de l'année de nombreuses actions, Frontignan la Peyrade a donc proposé l'un des plus importants rendez-vous de la région dans le cadre de la Fête de l'Europe, à quelques jours de l'Euro de foot et pour célébrer les 20 ans du service volontaire européen (SVE). Accrédité, depuis 2008, pour recevoir mais aussi pour envoyer dans d'autres pays ses ambassadeurs, la Ville a aussi organisé, le 9 mai, un après midi d'information à la salle Voltaire pour donner envie aux jeunes, de 13 à 30 ans, de bouger au-delà des frontières.

Information, jeux, culture, sport, gastronomie, vendredi 13 mai, la Ville a participé aux événements nationaux du *joli mois de l'Europe* avec une grande journée d'animations, qui a mobilisé plus de 50 partenaires, de nombreuses associations, les collèges de la ville et le lycée Maurice-Clavel, la Mission locale d'insertion jeunes (MLIJ), le conseil départemental de l'Hérault et d'autres collectivités ou institutions agissant dans le cadre de la mobilité internationale.

Ouverte à tous, la manifestation a débuté dès 10 h à la salle de l'Aire, à l'intérieur et aux abords de laquelle étaient installés plus de 30 stands et un village sportif. Plus de 1200 collégiens venus de tout le département ont pu améliorer leurs connaissances de l'Europe et tout savoir sur les possibilités de vivre des expériences dans ses pays. À midi, les associations de jumelage (Cercle andalou, association portugaise culturelle de Frontignan, comité de jumelage Frontignan-Gaeta), les Médi'terriennes

et les bénéficiaires du centre Muhammad-Yunus ont proposé des buffets de tapas espagnoles, d'antipastis italiens et autres entradas portugaises, mêlés aux saveurs du terroir frontignanais.

Les jumelages chez l'habitant

Jumelle de Gaeta en Italie, Pineda de mar en Espagne et Vizela au Portugal, Frontignan la Peyrade s'engage pour la création de la plateforme Internet Gemini way, qui met en relation les habitants des villes jumelées et leur permet de trouver ensemble des solutions d'accueil et d'hébergement.

www.geminiway.com

Des services pour le public, en bref

Les transports et l'emploi

Le 22 mars, 27 personnes inscrites au Réseau objectif emploi (RESoe) ont répondu à l'invitation de la Ville, qui proposait une réunion d'information consacrée à la mobilité et aux transports, à laquelle a participé Nathalie Glaude, conseillère municipale déléguée à l'emploi et à la formation professionnelle. Une réponse à un problème identifié grâce aux passeports d'informations des demandeurs d'emploi, mis en place en mai 2015, et lors des « rencontres café » du RESoe.

Sécurité renforcée devant les écoles

Pour en finir avec les incivilités routières devant les écoles, la Ville a mis en place, du 29 mars au 15 avril, des opérations de sécurité menées par la police municipale, aux heures d'entrées



et de sorties des élèves. Un bilan sera partagé avec les parents d'élèves et les conseils d'écoles, puis d'autres actions seront élaborées par un groupe de travail, dans le cadre du plan global mené par la Ville pour améliorer



400 élèves relèvent le défi Vivez Bougez!

Labellisée Ville Vivez Bougez®, Frontignan la Peyrade participe avec 14 classes élémentaires des groupes scolaires les Lavandins, les Crozes et les Terres Blanches au « grand défi Vivez Bougez », organisé par Epidaure, pôle de prévention de l'Institut du cancer de Montpellier (ICM), pour promouvoir l'activité physique des enfants et lutter contre le surpoids, l'obésité, les cancers et les maladies cardio-vasculaires. Points d'orgue de l'événement sport et santé : 3 rendez-vous sportifs dans les écoles, le cross Parcours du cœur scolaire dans le bois des Aresquiers et le Raid familles, organisé le 12 juin au centre nautique municipal, pour une journée d'activités avec les parents.

Renseignements : direction sports et loisirs de pleine nature 04 67 18 45 30

durablement la sécurité aux abords de tous les établissements scolaires.

Pour accompagner tous les écoliers

De mars à juin, une formation, dispensée par l'Apei Frontignan-pays de Thau, permet aux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), ainsi qu'aux animateurs de la Ville intervenant dans ces classes, d'accueillir et d'accompagner au mieux les enfants qui manifestent des déficiences intellectuelles et des troubles du spectre autistique. Un repérage précoce des symptômes et un accompagnement adapté

peuvent compenser en partie ces handicaps et permettre à ces petits écoliers de suivre une scolarité avec les autres élèves.

Don du sang

Lundi 23 mai, de 14h à 19h30, l'établissement français du sang (EFS) organise sa 3^e collecte de l'année à la salle de l'Aire, après celles des 18 janvier et 22 mars auxquelles ont participé 237 Frontignanais.

Dépistage gratuit du cancer du sein

Du 17 au 23 mai, au plan du Bassin, et le 8 juin, place Gabriel-Péri à La Peyrade, le Mammobile de l'association Montpellier Hérault pour

le dépistage du cancer du sein (AMHDCS) revient pour proposer un dépistage gratuit non seulement aux Frontignanaises de plus de 50 ans, mais également à celles de 40 à 49 ans, grâce à la subvention de 30 000 € versée chaque année par la Ville, depuis 1996.

Renseignements : 04 67 61 15 05
www.mammobile.com
www.depistage34.fr

Contacts utiles



Guichet unique éducation :

04 67 18 50 80



Réseau objectif emploi (RESoe)
04 67 18 50 64

➡ suite page 16



Pour le confort des aînés

Le 22 mars, le maire Pierre Bouldoire, 1^{er} vice-président du conseil départemental de l'Hérault, et Patricia Weber, vice-présidente du conseil départemental, déléguée aux solidarités à la personne, ont visité les trois maisons de retraite publiques de la ville, alors que se profile la rénovation complète de la résidence Anatole-France, financée par l'établissement public des maisons de retraite publiques, en attente de subventions, notamment de la part du Département et de l'agence régionale de santé (ARS). **Coût: 4 Md'€ TTC**

Écopièges à chenilles

Adhérente de la charte «Objectif zéro phyto», la Ville installe des colle-rectes reliées à de petits sacs autour du tronc des pins, pour capturer les chenilles processionnaires, nuisibles pour la santé des humains et des animaux. Des nichoirs à mésanges charbonnières et à chauves-souris, friandes de ces nuisibles à différents stades larvaires, seront également installés.

Agir contre les moustiques

Pour connaître les actions menées par la Ville et l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID) contre

la prolifération des moustiques et adopter soi-même les bons gestes, rendez-vous sur www.ville-frontignan.fr

Rénovation des voies ferrées

Du 2 mai au 25 juin, la SNCF rénove la voie ferrée du Barnier vers La Peyrade. Réalisés de 21 h à 7 h du matin (sauf les samedis et dimanches), ces travaux ne perturberont pas la circulation des trains au départ de la gare de Frontignan. Mais ils entraîneront des nuisances sonores pour les riverains, avertis par courrier qu'une alerte signalera aux agents l'arrivée des trains sur l'autre voie, rénovée à l'automne dernier.

carnet

FÉVRIER

Naissances

Lina de Hassan Amokhtari et Hanane Chafai. Landro de Cyril Vaïana et Aude Pezzotti. Lilia de Mohamed Srir Daouadj et Malgorzata Szostkiewicz. Morgan de Olivier Dugard et Stéphanie Pascaud. Mahé de Jonathan Fernandez et Pascale Fourré. Noémie de Jean-Claude Riere et Lydie Ortiz. Raphaël de Mickaël Garboud et Audrey Ribes. Lucie de Antonio Marques et Adeline Cartaux. Alix de Alexandre Hervé et Johanna Heurtebize. Aydin de Ayoub Ben Hammou et Asmaà Ahraoui. Oscar de Benoit Pêcher et Yvette Garcia Arellano. Nino de Manuel Lefevre et Joanna Anselme. Mya de Grégory Gilles et Marion Huat.

Mariages

Claudine Nardone et Caroline Chiol. Aziz Abbou et Rachida Amokhtari.

Décès

Ginette Bauyssonade veuve Planes. René Castanier. Francis Montalban. Henri Canizares. Jean Faure. Monique Sagner épouse Berthomieu. Christine Boudou divorcée Massias. Isabelle Trenza veuve Cuomo. Eric Roux. Marc Elouardi. Salvador Sarrío. Christiane Zaragoza épouse Canizares.

MARS

Naissances

Sofia de Rudy Viseu et Emilie Mazel. Kaïs de Adil Loukili et Nacira Aberkane. Tao de Manuel Klein et Virginie Vielly. Lana de Vincent Guerin et Marion Perez. Lilou de Gaël Fonvieille et Anne Bianca. Louis de Gilles Ardinat et Myriam Nivault. Lenny de Jozsef Szilagyi et Séverine Dejean. Mila de Olivier Devillechaise et Amélie Picard. Andy de André Cerni et Cindy Artaud. Mattéo de Renaud Jalby et Taina Collignon. Mila et Eléa de Hendrick Rivière et Sammantha Magous. Clara de Julien Pagnon et Aurélie Brochet.

Mariages

Terry Di Isernia et Gabrielle Jones. Serge Lucibello et Marie-Thérèse Gallo. Rachid Khaloui et Manare Khali. Stéphane Beaumont et Mélanie Colombi. Khalid Ouhih et Farah El Bouriahi. Claude Petit et Thi LÊ. Hamza Idrissi Yahyaoui et Aziza Abdechafi. Adil Aïssaoui et Zahra Naïmi. Gilles Fernandez et Agnès Bobillier-Chaumont.

Décès

Francette Lautier veuve Mirallès. Anne-Marie Arnal épouse Berenguer. Régine Crassous épouse Garrigues. Marie Pera épouse Gioe. Joseph Canovas. Yves Fort. Laurence Mouchot. Nelly Riere. Michel Mellier. Renée Cantié. Alain Figoni. Gérard Guérinot. Jean Viguier. Patrick Natali. Natacha Artuchkoff. Pierre Bonneric. Marie Scicluna veuve Amoroso.

c'est fait

Nous l'avons dit, nous le faisons

Partager, Rassurer, Grandir, Habiter, Réussir

Nous vous informons point par point sur les avancées des engagements pris par les élus pour le mandat 2014-2020.

Distrisud relié à la RD 612

Après des travaux dirigés par la Ville, la bretelle reliant directement l'entreprise Distrisud à la RD 612 est ouverte depuis le 9 mai.

Débutés le 4 janvier, les importants travaux engagés par la Ville pour créer une bretelle d'accès, de 50 mètres de long sur près de 10 mètres de large, afin de relier directement l'entreprise Distrisud à la route départementale 612, se sont parfaitement déroulés.

Fruit d'un partenariat entre la Ville et l'entreprise, scellé notamment lors d'une rencontre, organisée le 26 novembre 2014, entre le maire Pierre Bouldoire et le directeur général de la société, Christian Inigo, cette voie, inaugurée le 9 mai, permet de supprimer le passage quotidien d'une cinquantaine de poids lourds en centre-ville, tout en garantissant les activités de transport de Distrisud.

Après les études et l'enquête publique, réalisées en 2015, ces travaux ont été rondement menés, notamment pour respecter les délais serrés imposés par les prescriptions des services de l'Etat, relatifs à la protection de la faune et de la flore du site. De plus, ils ont peu perturbé la circulation sur la RD 612, qui a été maintenue à double sens, sauf pour la pose des enrobés, effectuée de nuit.

Coût 584 000 € TTC (Distrisud 204 000 €, Département de l'Hérault 160 000 €, Ville 114 000 €, Thau agglo 106 000 €)



La Ville, partenaire santé Le contrat de santé collectif promis par la Ville se profile, pour favoriser les actions de prévention et l'accès aux soins de tous les Frontignanais.

La Ville souhaite qu'un contrat local de santé facilite les prises en charge médico-sociales des Frontignanais. Déjà soutien de l'association Coordination santé Frontignan (ACSF), 70 soignants proches de leurs patients et qui connaissent bien le territoire, en terme d'accès aux soins et en matière de prévention, elle s'apprête à signer une convention de partenariat, dès le mois juin, avec une association dont l'objectif est de représenter ses adhérents et de faire baisser le coût des cotisations auprès des assureurs et des mutuelles de santé.

La Ville réalise > 

La Ville avance > 

La Ville s'engage > 

L'eau est l'affaire de tous
Mardi 31 mai, la Ville invite les Frontignanaises et les Frontignanais à la salle de l'Aire, à 18h, pour un grand débat citoyen consacré aux différents modes de gestion de l'eau et réunissant tous les acteurs impliqués sur le territoire, organisé dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable.

Alors que le Pavillon bleu flotte depuis plus de 20 ans sur Frontignan plage, la Ville prépare la saison estivale et poursuit ses investissements pour améliorer encore l'accueil des vacanciers et le cadre de vie des habitants du quartier.

Plus de 27 millions d'euros pour une plage heureuse

Alors que se profilent la 2^e tranche des travaux de protection du lido (19,5 Md'€) et le réaménagement du parking de Saint-Eugène (900 000 €) par Thau agglo (voie d'accès par les Aresquiers fermées du 18 mai au 1^{er} juillet, avec déviation par l'avenue d'Ingril), la Ville mène sa campagne annuelle de nettoyage des plages (200 000 €), avec une nouvelle benne et deux cribleuses, et le dragage du port de plaisance, qui va bénéficier d'une opération d'extension et de modernisation (5,4 Md'€), a été effectué (89 000 €).

Pour la sécurité des baigneurs, confiée aux sapeurs-pompiers de la caserne de Frontignan (75 000 €), un 5^e poste de secours est créé, impasse des Macreuses (20 000 €), alors que le réseau d'assainissement de celui situé près du centre nautique municipal est refait (27 000 €) et que ceux de



tout Frontignan plage ont été curés (7 600 €).

Pour les touristes en camping-cars, une station de dépotage est installée au port de plaisance et une aire d'étape va voir le jour, avenue des Vacances (150 000 €), où l'enfouissement des réseaux et la modernisation de l'éclairage public ont été réalisés (120 000 €) dans le cadre d'un projet de rénovation

de tout le quartier de l'Entrée (750 000 €). La Ville a aussi créé deux accès piéton pour le parking des Mouettes, où 4 tables et 5 bancs sont installés (10 000 €), adapté les sanitaires de l'aire de jeux Kid's

Paradise pour les enfants handicapés (10 000 €), et engagé la réfection de l'impasse des Plaisanciers (160 000 €) avec un enfouissement des réseaux dès 2016.

« Classée Station de tourisme, label ministériel qui distingue les meilleures destinations touristiques de France, Frontignan la Peyrade s'assure de la qualité de ses plages et de son port de plaisance. »

Gérard Arnal, conseiller municipal délégué au tourisme, à la plaisance et aux activités balnéaires et portuaires



Tous quartiers

Côté commerces

Le Central bar, place de l'Hôtel de Ville, et **le Wembley**, av de la Libération, changent de propriétaires. Les restaurants **le Réjane**, av des Vacances, et **La Castagna**, av Vauban, ainsi que la pizzeria **G Pizza**, bd Victor-Hugo, le créateur de lunettes **9 Optic**, av du Muscat, ouvrent leurs portes, et **Centrakor** (décoration) a remplacé Macdan, av du Maréchal Juin.

Cœur de ville

Les halles se dévoilent

Débutée le 3 février, la 1^{ère} étape de la rénovation des halles, visant à déposer les structures



et équipements qui ne seront pas conservés et à sécuriser le chantier, révèle l'élégance de l'architecture, des ferronneries et de la charpente de cet édifice de type Baltard, qui resteront bien visibles une fois les travaux terminés, tout comme les étals des commerçants, grâce à des façades entièrement vitrées.

Coût de la rénovation: 1,5 Md'€ (financement : Ville 40%, Thau agglo 38%, Département 22%)

Des platanes en bonne forme

Du 18 au 22 avril, la Ville a procédé à l'élagage des 42 platanes de la rue Anatole-France, à la demande des riverains. L'opération sera reconduite pour les 43 arbres des cours du groupe scolaire, au début de l'année 2017. Un diagnostic sur leur état de santé est prévu.

Coût de l'élagage: 11000€

Près Saint-Martin

Le réseau pluvial en cours de révision

Un curage des 300 m du réseau pluvial de la rue des Près Saint-Martin a été effectué, en complément des travaux réalisés en janvier, en concertation avec le conseil de quartier, afin de réduire les ruissellements des eaux de pluie : création de bordures au carrefour avec la rue de la Gendarmerie et d'un passage piéton. La révision de ce réseau sur tout le secteur se poursuit, en lien avec le schéma directeur en cours d'étude pour améliorer la gestion des eaux pluviales sur tout le territoire de la commune.

Terres Blanches

Mieux vivre à Joliot-Curie

A la demande du maire Pierre Bouldoire, Hérault Habitat a révisé le programme de réhabilitation de la résidence Joliot-Curie proposé le 18 février, pour tenir compte des souhaits des habitants des 107 logements. Présenté en réunion publique, le 21 avril, ce nouveau projet propose, dès 2016, une amélioration de la performance thermique du bâti (isolation par l'extérieur avec remplacement des menuiseries et ajout de protections solaires) et du cadre de vie des habitants (aménagement des halls d'entrée, création de balcons, rénovation des façades, remplacement ou création de VMC, révision des équipements électriques...)

Coût: 4 Md'€

La Peyrade

Des associations mieux logées

Afin d'améliorer le confort des associations lapeyradoises qui s'y retrouvent, les deux préfabriqués de la rue du Garrigou ont bénéficié d'une rénovation des sols, des murs, des plafonds et de l'éclairage, menée par les services de la Ville, qui ont aussi fabriqué et installé aux fenêtres des grilles de protection, changé les radiateurs, révisé l'électricité et refait le bloc sanitaire.

Coût: 2100€

Mas de Chave

Les enrobés fleurissent

À la demande du conseil de quartier, la Ville procède, en mai, à la réfection des enrobés dans le virage de la rue des Marguerites et au rond-point des rues des Violettes, des Pivoines et du mas de Poulit.

Coût: 20000€

Place nette



Toujours en concertation avec le conseil de quartier, les services de la Ville ont offert, en avril, une cure de jouvence à la place du Bouquet, dont les pavés et les bordures étaient soulevés par les racines des arbres.

Coût: 7000€



Un quartier de terroir

- 1000 habitants
- 1 cave coopérative
- 1 piscine
- 1 salle de sport
- 1 jardin partagé
- 1 centre de professions libérales
- 1 domaine viticole

Une fête de quartier
prévue le 10 juin !



Temps d'histoires !

Les Vignaux, du toponyme désignant un lieu planté de vignes, Europe, du nom des rues baptisées en 1989, année de la chute du mur de Berlin, s'est développé à partir des années 1980-1990. Dès 1904, les viticulteurs y construisent le premier bâtiment de la cave coopérative, aux abords de laquelle naissent des rues aux noms de cépages et de vins, tournées vers le domaine de Selhac, essentiellement planté de vignes, et plus particulièrement en cépage Muscat petit grain blanc de Frontignan, vers les années 1940. En 1958, une résidence Baticoop est créée, pour loger les cadres de la raffinerie Mobil, près de laquelle est construite, en 1976, la piscine Joseph-Di-Stefano et, en 1990, la salle de sport Henri-Ferrari. En 2011, le quartier accueille également le 1^{er} jardin partagé de la ville, celui de la Calade.

« Les Vignaux/Europe est un petit quartier où il fait bon vivre. Nos problèmes de circulation méritent cependant une organisation plus judicieuse. Trottoirs trop étroits, stationnement et sens de circulation à revoir, par exemple rues du Grenache ou Olivier-de-Serres, vitesse excessive des véhicules sur l'avenue de L'Europe et voirie dégradée, notamment rue du Calvaire ou dans la partie basse du chemin de la Calade, sont du ressort de la Ville. Mais l'implication des habitants pour améliorer la vie du quartier reste essentielle. Le conseil travaille donc à les rassembler, en allant directement à leur rencontre et en renforçant la convivialité, notamment avec sa fête prévue le 10 juin prochain. »

David Deprez,
président du Conseil de quartier



« Le conseil de quartier Les Vignaux/Europe demande à la Ville des améliorations concernant l'état de la voirie et la sécurité routière. Mais il invite aussi les habitants à davantage se rapprocher pour mieux vivre ensemble et à participer aux événements de la Ville. »

Michel Sala,
élu référent du quartier, conseiller municipal délégué au muscat, au patrimoine culturel, aux nouvelles technologies et à l'e-administration

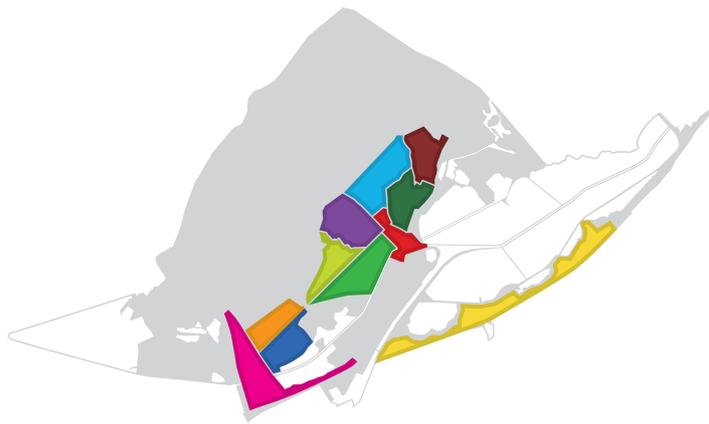


Le 10 juin, le conseil de quartier Les Vignaux Europe organise sa fête à l'occasion du premier match de l'équipe de France de foot de l'Euro 2016, qui sera retransmis.



Le 4 juin, il invite aussi les habitants à une promenade muscatière sur le domaine de Selhac, lors de la Semaine européenne du développement durable.

Retours sur quelques conseils de quartiers.



Mas de Chave

Les 23 septembre et 19 février, le conseil de quartier, après avoir souligné les problèmes de connexion Internet, s'est félicité de l'arrivée du très haut débit, dès 2017, et de la réunion d'information organisée par la Ville sur le sujet, le 31 mars. Face aux problèmes de pollutions olfactives, il a décidé de se rapprocher de l'observatoire citoyen des odeurs mis en place par Air LR et la Ville. Les incivilités routières (vitesse excessive et stationnement gênant), dues

en grande partie aux habitants du quartier, et le mauvais état de la voirie, principalement lié au développement des lotissements privés des années 1980-1990, ont également été évoqués. En 2016, la Ville consacre 20 000 € de travaux pour la réfection des enrobés de la rue des Marguerites et au rond-point des rues des Violettes, des Pivoines et du mas de Poulit, et 18 000 € pour celles des places du Bouquet et des Primevères, qui est privée. Pour 2017, doit être débattue la 1^{ère} tranche de réfection de l'avenue du Mas de Chave, pour un coût de 100 000 €.

La Ville avance avec les conseils de quartiers

Sécurité renforcée devant le groupe scolaire les Crozes. Pour offrir plus de sécurité aux élèves de l'école des **Crozes**, la Ville propose l'agrandissement de son parvis par un déplacement de la chaussée sur l'avenue Ambroise-Paré, ainsi que la pose de deux passages piétons surélevés et de deux îlots séparateurs de voie, qui imposeront une réduction de la vitesse des véhicules. De plus, le stationnement sera amélioré par son organisation dans la rue de la Pinède, où les pins, dont les racines déforment les trottoirs et la chaussée, seront remplacés par cinq arbres plus judicieusement implantés. Ce projet sera présenté pour validation au conseil d'école, aux riverains et aux conseils de quartiers **Crozes/Pielles**, du **Barnier** et **Carrières/les Deux Pins**.

Vos prochains rendez-vous

Frontignan plage

Prochaine date à confirmer.
Le 28 mai, fête du quartier.



La Peyrade / Méreville

Le 20 juin de 18h30 à 20h aux préfabriqués de la rue du Garrigou.
(réunion des membres du conseil)



Mas de Chave

Le 17 mai de 18h30 à 20h aux préfabriqués de la rue du Garrigou.
(réunion ouverte à tous)



Lierles / Félibre

Le 27 mai de 18h30 à 20h au collège Simone-de-Beauvoir.
(réunion ouverte à tous)



Près Saint-Martin

Le 9 juin de 18h30 à 20h au club house de la salle de sport Henri-Ferrari.
(réunion ouverte à tous)



Les Vignaux / Europe

Prochaine date à confirmer.



Terres Blanches

Le 26 mai de 18h30 à 20h à la maison des seniors Vincent-Giner.
(réunion des membres du conseil)



Cœur de Ville / A. France

Le 10 mai de 18h30 à 20h à l'école Anatole-France 2.
(réunion des membres du conseil)



Crozes / Pielles

Le 1^{er} juin de 18h30 à 20h à la maison des seniors Vincent-Giner.
(réunion ouverte à tous)



Carrières / Les Deux Pins

Le 8 juin de 18h30 à 20h à la maison des seniors Vincent-Giner.
(réunion des membres du conseil)



Barnier

Le 25 mai à 19h au club house rugby, stade Freddy-Bigotière.
(réunion des membres du conseil)



Le conseil municipal a souligné la dangerosité potentielle de **la nouvelle chaîne de fabrication d'Hexis**, déjà mise en place avant même que l'industriel ne demande une autorisation d'exploitation avec un dossier incomplet ! Un avis enfin pris en compte par la DREAL et le préfet.

Pour une industrie citoyenne !

Consultée dans le cadre de l'enquête publique prescrite par le préfet, la Ville a émis un avis défavorable à la demande de la société Hexis, soumise à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), qui souhaite obtenir l'autorisation d'exploiter une extension déjà réalisée de ses installations de fabrication de films adhésifs, impliquant une augmentation du stockage de liquides inflammables (de 89 à 200 tonnes) et l'acquisition de sources radioactives sous scellés. Car l'industriel présente un dossier incomplet, en matière de sécurité.

Le commissaire chargé de l'enquête publique, menée du 1^{er} février au 2 mars, a quant à lui émis un avis favorable, mais assorti de recommandations qui correspondent aux insuffisances pointées par la Ville. L'émission des gaz doit être mieux contrôlée, notamment par l'établissement d'un schéma de maîtrise (les seuils autorisés ont déjà été dépassés en juin 2012) et la mise en œuvre de mesures correctives éventuellement nécessaires, y compris pour les mauvaises odeurs signalées par les habitants. De plus les Services en charge de la protection de la santé



et le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) doivent être consultés.

La Ville souligne en plus que la demande d'autorisation d'utiliser des sources radioactives n'est pas signée, qu'il n'y a aucun rapport technique concernant la qualité des rejets, que l'étude du bureau Veritas relève des risques de pollution des sols et du

sous-sol et que les éléments sont insuffisants en ce qui concerne la remise en état du site en cas de pollution, après cessation des activités.

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) demande d'ailleurs une prolongation du délai pour instruire ce dossier, accordée jusqu'au 24 septembre par le préfet.

« Nous avons besoin d'entreprises comme Hexis, mais notre responsabilité d'élus et notre expérience pour réduire les risques industriels et effacer les pollutions, face à BP-GDH ou à Exxon Mobil, nous conduisent à rejeter une nouvelle source d'inquiétude et de danger pour la population et l'environnement. C'est un principe de précaution. »

Olivier Laurent, maire-adjoint délégué à la prévention des risques, à la lutte contre les pollutions et aux économies d'énergies



Retour sur quelques dossiers traités lors des **conseils municipaux** du 24 mars et du 12 avril 2016.



Baisse de la délinquance, fruit du partenariat

Invité par le conseil municipal, comme ses prédécesseurs, pour présenter le bilan concernant la délinquance à Frontignan la Peyrade, le commissaire Mickaël Atlan a souligné une diminution continue du nombre de faits constatés depuis 2010. La délinquance générale est passée de 1354 à 1133, soit une baisse de plus de 200 faits concernant toutes les infractions confondues, malgré une augmentation continue de la population et des analyses de plus en plus précises.

La délinquance de voie publique est passée de 800 à 502, soit une baisse de 300 faits, d'autant plus importante que les actes de délinquance de voie publique (cambriolages, vols avec violence, à main armée, de véhicules, à la tire, à la roulotte, dégradations) sont ceux qui touchent les habitants au quotidien. Chef de la circonscription de police Sète-Frontignan depuis le 1^{er} juin 2015, le commissaire s'est particulièrement félicité du partenariat avec la Ville, qui met à disposition l'un de ses agents pour assurer l'accueil au poste de la police nationale, du dialogue confiant notamment avec Ange Grignon, élu délégué à la sécurité et à la tranquillité publique, et des réunions hebdomadaires entre la police nationale et la police municipale, qui compte 20 agents et 4 agents de surveillance de la voie publique (ASVP).

Une commission pour les fêtes

Afin de renforcer l'organisation des festivités de la Ville, une commission est mise en place, composée de 7 élus et de 7 représentants des associations Supporters ventres bleus (1 membre), le Temps jadis (1 membre), le Comité des fêtes (3 membres), ainsi que des conseils de quartiers (2 membres).

Plus de 600 000 € pour les associations

Pour l'année 2016, la Ville et le centre communal d'action sociale (CCAS) attribuent 611 000 € de subventions aux associations de Frontignan la Peyrade.

Pour connaître le montant attribué à chaque association :

www.ville-frontignan.fr

73 saisonniers pour l'été

Afin d'accueillir au mieux touristes et vacanciers de l'été, mais également de renforcer les équipes chargées des activités de loisirs et d'animation, de l'organisation des nombreuses festivités et de l'entretien des espaces publics (plage, voirie, espaces verts), la Ville crée 73 emplois saisonniers, en service de mai à septembre et principalement en juillet et en août.

306 000 € sont dédiés à la création de ces emplois, qui permettent chaque année à de nombreux jeunes frontignais de vivre leur première expérience professionnelle.

Les bâtiments municipaux accessibles à tous

Dans le cadre de son Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap), la Ville, qui mène chaque année d'importants travaux afin d'améliorer l'accessibilité des bâtiments publics et de la voirie pour les personnes souffrant d'un handicap, s'engage à installer, en 2017, un ascenseur desservant les quatre niveaux de l'Hôtel de Ville, pour un coût estimé à 226 000 € HT. Elle crée déjà, dès 2016, de nombreux aménagements à la maison Voltaire (ascenseur, bande de guidage, rampe de sécurité, aménagement des sols depuis l'entrée du parc Victor-Hugo, mise aux normes des sanitaires...), pour un montant estimé à 136 000 € HT.

Les élus de la Majorité

Tout et son contraire

Comme l'an passé, il n'y a pas eu de débat, lors du débat d'orientation budgétaire, la seule piste alors évoquée par les élus du FN pour pallier la baisse annuelle des dotations versées par l'Etat, de l'ordre de 500 000 €, étant de réduire le montant des subventions accordées aux associations, qui s'élevaient à un peu plus de 600 000 €. Sans commentaire. Ce comportement surréaliste de la part des élus du FN, qui ne s'agitent que pour surfer sur le mécontentement des citoyens en période électorale, ne devrait plus étonner personne. Pourtant, il nous a encore réservé une surprise incroyable, lors du vote de ce budget de la Ville.

Ainsi, ces élus FN, si prompts à dénoncer la gestion municipale avant chaque élection, consentent que ce n'est pas un mauvais budget : « *C'est vrai, monsieur le Maire, que vous connaissez bien le cœur de votre ville, que vous connaissez parfaitement les dossiers, qu'on n'a pas de bases locatives très élevées, donc des bases d'impositions trop faibles et que l'augmentation des taux ne fait que 28 € de plus à payer pour quelqu'un qui paie 700 €, que ces taux n'ont pas été augmentés depuis 4 ans, qu'on va dans le bon sens en matière de dépenses de fonctionnement qui restent d'ailleurs dans la norme nationale, que le budget reste équilibré alors que le contexte économique n'est pas favorable avec notamment une baisse des dotations versées par l'Etat, qu'on peut partager votre idée de faire des logements sociaux... Mais nous ne votons pas le budget, car ce n'est pas le nôtre.* » Surréaliste, on vous disait !

Un seul petit bémol dans cette présentation élogieuse du budget faite par les élus du FN : ce qui les inquiète, c'est la capacité d'autofinancement. « *Il arrivera un moment où il faudra avoir plus d'argent... A terme, il faut se*

poser des questions. » A quel terme ? Un embryon d'idée pour trouver plus d'argent : concernant le niveau de la dette de la Ville, ils admettent que la durée de remboursement est raisonnable, mais que l'on ne peut pas investir sans emprunt supplémentaire. Ils disent qu'augmenter les impôts permettrait d'emprunter plus, se contredisant dans un même élan en affirmant que cela « *prolongerait la durée de l'endettement sur la tête de nos gosses* », avant de conclure... « *ça se défend.* » On n'y comprend plus rien.

D'autres propos étranges. Ils se disent prêts à supporter la critique mais, après avoir vu la vidéo du conseil municipal du 24 mars disponible sur le site Internet de la Ville, ils qualifient d'attaque en règle la simple réponse d'un élu de la majorité à un élu de l'opposition. Absent du débat d'orientation budgétaire, pour cause d'agapes sur un bateau, leur leader se plaint au Maire d'avoir été interrogé sur les raisons de cette absence par Midi Libre ! Ils se plaignent de ne pas avoir suffisamment d'informations sur les dossiers, mais ne sont jamais allés questionner les services de la Ville, comme le Maire les encourage sans cesse à le faire. Alors que le FN hurle contre la soi-disant montée généralisée de l'insécurité, le bon bilan de la lutte contre la délinquance menée à Frontignan la Peyrade, présenté par le commissaire de la circonscription lui-même, ne les fait aucunement réagir. Alors qu'ils pensent que la création de logements sociaux relève de décisions politiques, elle est en vérité l'application de la loi puisque la commune doit proposer 25 % de ces logements. Alors qu'ils considèrent que l'établissement du budget de la Ville n'est pas une affaire politique, il est, en réalité, l'expression même des choix politiques des élus.

Le groupe majoritaire

Les élus de l'Opposition

Femmes libérées ? pas pour tous

Au conseil municipal du 2 février 2016, Pierre BOULDOIRE et sa majorité nous ont fait le reproche de voter en faveur de la délibération pour la signature de la charte européenne de l'égalité femmes-hommes, des bouts des lèvres.

Pourtant, en matière d'avortement, les élus frontistes n'ont jamais remis en cause cette charte (accès à SIVG, durée de grossesse légale), l'abolition de cet acte ne figure absolument pas dans le programme du Front National. Cependant, « l'avortement doit rester l'exception » disait avec sagesse Simone Veil, en raison des traumatismes qu'il peut engendrer chez la femme. C'est pourquoi une IVG médicamenteuse ou chirurgicale, ne peut en aucun cas être considérée comme un acte simple, ni comme un moyen de contraception, marquant une banalisation de son recours (plus de 200 000 IVG chaque année), alors que les femmes en France disposent désormais de méthodes efficaces de contraception pour prévenir tout risque de grossesse. Nous avons émis cependant certaines réserves sur cette charte, en raison de certaines de ses dispositions qui nous sont apparues soit discutables (théorie du genre), soit fort éloignées (notion de « droit à l'égalité ») du principe « égalité des droits entre citoyens » qui figure dans la déclaration de 1789 et qui a été avec la « liberté », le levier de tous les changements depuis deux siècles.

Les femmes possèdent désormais les mêmes droits civiques, sociaux et économiques que les hommes : droit de voter, de s'instruire, de travailler, etc. Ces conquêtes légitimes ont contribué à l'émancipation de la femme,

qui en a fait le meilleur usage. L'histoire récente montre que les femmes n'ont nullement eu besoin de mesures spécifiques pour obtenir les mêmes diplômes et effectuer les mêmes carrières que les hommes.

Elles ne le doivent qu'à elles-mêmes, une véritable révolution sociale s'est produite silencieusement qui a vu les femmes investir sur la base de l'égalité des chances et de leur seul mérite de nombreuses professions, au point d'y être parfois majoritaires : médicales (58 % des médecins de moins de 40 ans sont des femmes), juridiques (les femmes représentent plus de 52% des quelques 57 000 avocats et 60% des magistrats)

Les femmes ont donc su trouver toute leur place dans le monde du travail, mais au-delà de cette charte, le Front National a toujours démontré son attachement aux valeurs de liberté et du principe d'égalité de la femme et de l'homme, principe pourtant tant décrié par tous ces islamistes fanatiques, le remettant en cause au nom de leur vision « très personnelle » de l'islam, n'hésitant donc pas à remettre en cause le statut de la femme dans notre propre pays, pratique de la charia ?

La majorité frontignanaise préfère tirer à boulets rouges sur le FN, plutôt que d'oser regarder la vérité en face et préfère fermer les yeux sur ce qui se passe dans notre propre pays, voire dans notre propre commune.

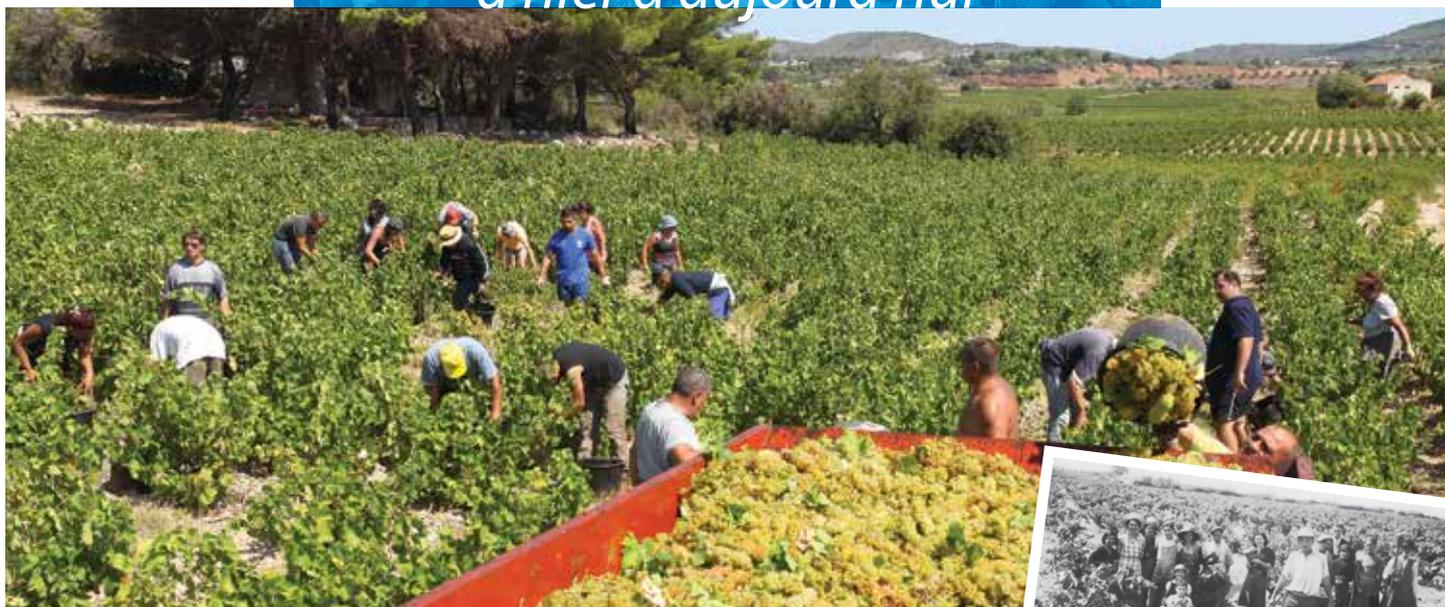
Contrairement à l'RPS, le Front National est le seul parti politique à proposer aux présidentielles une femme. Alors qui sont les plus sexistes ?

Le groupe « Frontignan la Peyrade Bleu Marine »

Paula Leitao, qui bénéficie d'un droit d'expression individuel, n'a pas fait parvenir de contribution.

parcours

d'hier à aujourd'hui



Vendanges à La Peyrade, 1938.
Cof. Raymond Lopez

Le Frontignan, 1^{ère} appellation Muscat de France

En 1936, l'exceptionnel terroir du Muscat de Frontignan est protégé. En 2016, la Ville fête les 80 ans de l'appellation et les 30 ans du festival.

Renommé depuis des siècles, le Muscat de Frontignan est en constante évolution mais fidèle aux traditions, grâce aux 200 coopérateurs de la cave, aux huit domaines indépendants, au syndicat de défense du cru et à la Ville.

Dès 1904, les viticulteurs créent la cave coopérative et, en 1910, ils se regroupent en une société de producteurs. Dans les années 1930, une commission de défense du cru, ancêtre du syndicat actuel, voit le jour et, dès 1936, l'Appellation d'origine contrôlée (AOC) est décrochée, bien avant l'Appellation d'origine protégée (AOP) attribuée par l'Europe, en 2009.

Créé en 1986, le Festival du muscat attire de nos jours plus de 30 000 personnes autour des dégustations, des ateliers

d'œnologie ou encore des visites des caves et des domaines, et la Ville multiplie les événements pour valoriser son vin d'exception, comme le Concours œnologique international Muscats du Monde®, depuis 2000, les Emmuscades qui allient muscats et cinéma dans les vignes, depuis 2007, les balades gourmandes pour savourer les produits du terroir, depuis 2008, ou le Club muscat qui réunit professionnels et amateurs éclairés de vins et de gastronomie, créé en 2015. Membre depuis 2010 de l'Association nationale des élus de la vigne et du vin (ANEV) et du Réseau associatif européen des villes du vin (RAVIVIN), elle a accueilli, en 2011, les 1^{ères} assises de l'œnotourisme qui ont réuni les filières agricoles, viticoles, conchylicoles et touristiques du pays

de Thau, 1^{ère} destination œnotouristique de l'Hérault labellisée Vignobles et découvertes par le ministère du tourisme et de l'agriculture, et en 2016, elle accueille le festival Œnovidéo !

2016 : l'année muscat !

Du 26 au 29 mai, la Ville accueille Œnovidéo, le plus ancien festival international de films et de photographies sur la vigne et le vin, et fête les 30 ans du Festival du Muscat, du 11 au 17 juillet, occasion de voir la rose Xcellence de Frontignan, dorée comme la robe du nectar grâce au créateur Edirose, et tous les muscats de l'Hérault rassemblés dans leur capitale mondiale.



Alain Marquina, 60 ans. Photographe et réalisateur, il participe au festival de films et photos *Ænovidéo/Terroirs d'images* (26-29 mai), dont il a créé les affiches.

Petit grain dans l'objectif

N

é en pleine guerre, Alain Marquina quitte son Algérie natale à 6 ans. Sensibilisé à l'image par son père, il attrape très jeune le virus. « A la mort de mon père, ma mère m'a donné son appareil photo, j'avais 11 ans. J'ai fait mes premières images à 12 ans, aux côtés de mon grand-père vigneron. J'y ai découvert la magie de la lumière dans les vignes, les couleurs des saisons, les visages des ceps centenaires et les gestes de la vendange. La passion est née et je me suis acheté mon premier appareil pro, avec mon argent de poche, à 14 ans ».

Avec une maîtrise d'études cinématographiques et audiovisuelles et une licence de musicologie en poche, il débute sa vie professionnelle à l'Établissement cinématographique et photographique

des armées (ECPA). Tour à tour assistant opérateur, cameraman et assistant réalisateur, il devient réalisateur pour plusieurs chaînes de télévision avant de fonder sa propre société de production et mettre en image la communication de grandes entreprises, pendant près de 20 ans, aux 4 coins du monde. Lassé de la publicité, des chambres d'hôtel et désireux, depuis longtemps, de se rapprocher de sa Méditerranée natale, il quitte cet univers et se pose à Frontignan la Peyrade, en 2003, où il décide de mettre son savoir-faire de photographe et son amour de la nature au service de la vigne, du vin et des hommes qui le font.

Il élabore alors des images pour les sites Internet de

vignerons et domaines, pour l'Office de tourisme de la Ville, « *comme on élabore un vin, avec passion, patience et précision* », et multiplie les expositions, dont *Vignes en feuilles*, *La vigne comme vous ne l'avez jamais vue*, *Gueules de ceps*, *Couleurs muscat...* qui de lieu en lieu, du salon International Vinisud au salon du Sénat, mettent en lumière le vignoble languedocien et le travail des vignerons.

Maintes fois lauréat de festivals et concours internationaux prestigieux comme Œnovideo/Terroirs d'images, la Biennale Internationale de la photographie de la vigne et du vin ou encore Festimago, il est cette année particulièrement impliqué dans le 23^e Œnovidéo et le 11^e Terroirs d'images, accueillis par la Ville, à l'occasion des 80 ans de l'AOP Muscat de Frontignan, où seront montrés, du 26 au 29 mai, les meilleurs films et photographies de vignes et de vins.

Auteur du visuel des affiches des 2 festivals, Alain Marquina participe également aux 2 concours, avec un film et des photos réalisés à Frontignan la Peyrade. Un « corner » de l'expo Terroirs d'images, installée dans les anciens chais Botta, sur le thème Le printemps des vignes, le retour de la vie ! – « *mon thème de prédilection* », précise-t-il, lui sera, hors compétition, réservé. Une fresque étonnante de ses plus belles photos de vignes sera aussi à admirer sans modération.



Abolition de l'esclavage

En mai, je serai au centre culturel François-Villon le 4, pour le vernissage de l'exposition *On l'appelait Chocolat*, occasion de rencontrer Gérard Noiriel avant d'assister à la conférence de Pascal Blanchard, le 20, pour deux appréhensions différentes de l'histoire de l'immigration par deux éminents spécialistes, mais aussi le 7, pour le spectacle *La Fugue nocturne* de la Cie Ijika qui mêle capoeira, théâtre, musique, danse et cirque.

Sport au féminin

De belles images à faire, du 28 au 29 mai, avec près de 900 sportives qui se retrouvent à Frontignan la Peyrade pour un week-end consacré au sport féminin avec du rugby, notamment la finale du Championnat de France Elite 1, à 17h30 au Stade Freddy-Bigotière, du football, avec un tournoi féminin senior organisé par l'ASFAC, qui réunira 40 équipes sur le stade Lucien-Jean, et aussi du hand avec le dernier match de la saison du FTHB élite féminin, salle omnisport Henri-Ferrari.



10^e week-end du cinéma belge

Je ne manquerai pas le week-end du cinéma belge, le 4 juin, avec ses films et ses invités toujours magnifiques et surprenants, avec son incontournable guinguette, ses moules-frites, ses bières et sa fanfare dans le jardin du CinéMistral.

Balades gourmandes

Avec les beaux jours, je ne résisterai pas au plaisir de participer à une des balades gourmandes qui mènent au cœur d'un domaine où le vigneron accueille



les promeneurs avec de bons produits du terroir et, bien sûr, ses fameux muscats. Ces balades sont organisées tous les dimanches en mai, ainsi que tous les vendredis de juin à septembre, au départ de l'Office de tourisme.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ville-frontignan.fr et retrouvez également l'agenda détaillé dans le dépliant « À l'affiche ».

1956 Il naît à Mostaganem (Algérie)
2003 Il s'installe à Frontignan la Peyrade
2008-2014 Il présente 4 grandes expositions à Frontignan la Peyrade
2016 Il est l'auteur des visuels des affiches Œnovidéo et Terroirs d'images, et propose aussi une nouvelle exposition.



Tive la Com' ILLUSTRATION D'ALBERETE

LITTÉRATURE
BD - CINÉMA

WWW.FIRN-FRONTIGNAN.FR
TÉL. 04 67 18 50 26

FIRN

FRONTIGNAN

DU 22 AU 26
JUN 2016

19^E FESTIVAL INTERNATIONAL
DU ROMAN NOIR

ORGANISÉ PAR

AVEC LE SOUTIEN DE



enville
à Frontignan la Peyrade

Magazine municipal. Hôtel de Ville - BP 308 - 34113 Frontignan Cedex. Tél. 04 67 18 50 00, fax 04 67 18 51 06. www.ville-frontignan.fr. Directeur de la publication: Le Maire de Frontignan la Peyrade. Rédaction et photos: service communication, Damien Daurès, Marion Ricard, Stéphane Masson. Maquette: Delphine Bonnet. Mise en page: Mark Peeters. Tirage: 13 700 exemplaires. Impression: Soulié Imprimeur.



CE MAGAZINE EST IMPRIMÉ
AVEC DES ENCRE VÉGÉTALES
SUR DU PAPIER ISSU DE PÂTES
PRODUITES À PARTIR DE FORÊTS
GÉRÉES DURABLEMENT
IMPRIM'VERT®



MÊME SI VOUS AVEZ APOSSÉ SUR VOTRE BOÎTE AUX LETTRES L'AUTOCOLLANT «STOP PUB» ÉDITÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, VOUS DEVEZ RECEVOIR VOTRE MAGAZINE ENVILLE. SI CE N'ÉTAIT PAS LE CAS, CONTACTEZ-NOUS.